



**HAL**  
open science

## Le régime des éléphants du centre de la Côte-d'Ivoire

Daniel Y. Alexandre

► **To cite this version:**

Daniel Y. Alexandre. Le régime des éléphants du centre de la Côte-d'Ivoire. *Revue d'Écologie*, 1980, 34 (4), pp.655-658. hal-03529484

**HAL Id: hal-03529484**

**<https://hal.science/hal-03529484v1>**

Submitted on 17 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## NOTE BRÈVE

---

### LE REGIME DES ELEPHANTS DU CENTRE DE LA COTE-D'IVOIRE

par D.Y. ALEXANDRE

*Centre O.R.S.T.O.M. d'Adiopodoumé, B.P. V 51,  
Abidjan, Côte-d'Ivoire*

Un rapport du Ministère des Eaux et Forêts de Côte-d'Ivoire fait état des principaux résultats de l'étude globale entreprise par Timothy Sutterfield sur le statut de l'Eléphant dans le Parc National de la Marahoué.

Le parc est un « petit » parc (900 km<sup>2</sup> environ), mais il présente une intéressante diversité. Il est en effet situé à cheval sur le contact forêt-savane du V Baoulé. L'est du parc, limité par le fleuve Marahoué, est sec et couvert de savanes boisées entrecoupées de galeries forestières ; à l'ouest, on trouve une haute forêt de type semi-décidu dont les restes sont menacés par les planteurs et les exploitants forestiers (13 % du Parc National viennent d'être déclassés).

Une partie des observations de Sutterfield confirme ce que l'on sait par ailleurs de l'éthologie de l'animal dans cette région. Ainsi l'Eléphant est observé le plus souvent par groupes de deux, la mère et son petit. Il utilise les galeries forestières pour se déplacer et ne quitte l'abri de la forêt que de nuit. En saison sèche, l'animal se rapproche du fleuve et vit donc en zone sèche ; il rejoint la forêt dès que les pluies remplissent d'eau les mares temporaires. En certains points, l'Eléphant mange de la terre et finit par creuser de profonds trous souvent appelés « baignoires à éléphants ». Une analyse spectrographique, portant sur 40 éléments de sept de ces lèches minérales, a été faite. Elle montre que ces salines présentent une richesse minérale suffisante pour qu'on puisse penser que des carences ne sont pas à redouter. On trouve, par exemple, jusqu'à 7 % de calcium, 5,6 % de potassium et 2,5 % de magnésium. L'étude du régime alimentaire est, bien entendu, une des préoccupations majeures de l'auteur. L'observation directe renseigne sur la nature des feuilles, tiges, écorces et racines consommées. A la Marahoué, les feuilles préférées de l'Eléphant sont celles de *Solanum verbascifolium*, un arbuste au contact irritant, toxique

pour l'homme et à odeur forte. 43 autres espèces sont citées pour leurs feuilles. Mais l'observation directe est difficile et risque donc de donner des résultats incomplets. L'examen des crottins fournit un indispensable complément d'information.

Sutterfield en a récolté une très grande quantité où il a trouvé, par tamisage, de très nombreuses graines intactes. Parmi celles-ci, 28 espèces sauvages ont pu être déterminées (la liste complète serait beaucoup plus longue, mais il n'existe, à l'heure actuelle, aucune clef convenable des graines ou des plantules ivoiriennes). On note que très peu d'espèces sont consommées à la fois pour leur fruit et pour une autre partie (feuille ou autre).

On retrouve dans cette liste d'espèces disséminées par l'Eléphant, des plantes déjà signalées par nous-même pour la forêt de Taï, ou par d'autres auteurs en zone sèche ; il s'agit essentiellement de *Kigelia africana*, d'un *Balanites*, vraisemblablement *B. aegyptiaca*, et de *Detarium senegalense*. A propos de ce dernier rappelons qu'Aubrèville pensait déjà que c'était une espèce de savane répandue loin en forêt par l'Eléphant.

D'autres espèces sont intéressantes à noter. L'une d'elles est remarquable par la taille de sa graine : plus de 10 cm chez *Borassus aethiopicum*, le Ronier. Les graines de *Piliostigma thonningii*, seule espèce citée dans cette étude dont tous les organes sont mangés par l'Eléphant, sont très nombreuses, ce qui peut étonner celui qui connaît le fruit comme on le rencontre une grande partie de l'année : une gousse ligneuse et apparemment immangeable. En fait, au moment où cette gousse arrive à maturité (janvier), elle n'est pas aussi coriace qu'elle le deviendra ensuite et dégage à la cassure une forte odeur assez agréable analogue à celle des *Cassia* ou des *Tetrapleura*.

L'odeur est sans doute ce qui caractérise le plus les fruits qui attirent l'Eléphant, ainsi qu'il apparaît dans notre étude (Alexandre, 1978), et à ce titre un arbre assez fréquent à la Marahoué est remarquable ; il s'agit d'*Afraegle paniculata*, dont le fruit est fort bien nommé par les habitants de la région : Pamplemousse d'Eléphant. Gros et jaunâtre, il est en effet tout à fait analogue à celui du pamplemoussier et les Eléphants en raffolent. Son odeur serait agréable si elle n'était si forte. Elle est si puissante qu'on détecte l'arbre en fruit à plus de 100 mètres. Cette particularité se retrouve chez d'autres espèces ivoiriennes recherchées par l'Eléphant : *Balanites* spp., *Buchholzia coriacea*, *Antrocarion micraster*.

Au total, l'Eléphant, très rarement atteint par la maladie, trouve dans le Parc National de la Marahoué tout ce dont il a besoin : eau, sels minéraux et alimentation variée, et le noyau des quelque 150 bêtes qui s'y réfugient actuellement pourrait non seulement survivre mais rapidement augmenter (les jeunes formant une fraction importante du troupeau actuel) si la protection

devenait réelle. Malheureusement, l'auteur constate : « Les facteurs majeurs limitant la population d'Eléphants dans cette région sont la destruction de l'habitat par les plantations frauduleuses, l'exploitation forestière illégale, le déclassement de parties du parc et le braconnage incessant. »

#### BIBLIOGRAPHIE

- ALEXANDRE, D.Y. (1978). — Le rôle disséminateur des éléphants en forêt de Taï, Côte-d'Ivoire. *La Terre et la Vie*, 32 : 47-72.
- SUTTERFIELD, T. (1979). — *Etude sur les Eléphants du Parc National de la Marahoué*. Ministère des Eaux et Forêts, Service d'Aménagement de Bouaflé, 28 p., 3 cartes.